

Reçu le :

Enregistré le :

Cadre réservé aux Thermes Cieléo

CURISTE

N° SS :

Date de naissance :

Téléphone :

Portable :

Email :

Profession : Retraité :

Mme M. Enfant/Mineur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de ma cure : du / / au / / /2019

Conformément aux articles 38-40 de la loi informatique et libertés n°78.17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant, dont nous sommes les seuls destinataires, sur simple demande écrite.

Semaine du 06 mai au 11 mai et semaine du 21 au 26 octobre : ouverture des soins uniquement le matin de 7h à 12h

Une seule orientation thérapeutique

Rhumatologie/Séquelles de traumatismes ostéo-articulaires (RH)

pour traiter :

Rhumatismes

Algodystrophie

Fibromyalgie

Voies Respiratoires (VR)

Double orientation thérapeutique

Rhumatologie / Voies Respiratoires (RH + VR)
OU

Voies Respiratoires / Rhumatologie (VR + RH)

Remarques éventuelles

Handicap, mobilité réduite

Repos souhaité entre les soins : environ 30 min environ 1h

Autre :

Horaires souhaités en rhumatologie

Horaires libres en Voies Respiratoires entre 7h30 et 12h

Début des soins	1 ^{er} choix	2 ^{ème} choix
Entre 7h et 10h		
À partir de 10h		
À partir de 14h (uniquement de Septembre à mi-octobre)		
À partir de 15h		
À partir de 16h		

N.B. : Les horaires de soins provisoires seront attribués en fonction des places disponibles au moment du traitement de votre réservation. Comptez au minimum 2h30 pour une simple orientation et 3h pour une double orientation. Votre planning de soins vous sera remis le jour de votre inscription, à l'arrivée en fonction de l'ordonnance de votre médecin thermal consulté auparavant. Les cures sont assurées du lundi au samedi, jours fériés compris.

Votre médecin prescripteur

Généraliste Spécialiste

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Votre médecin thermal

Docteur :

Pensez à prendre rendez-vous avec le médecin thermal avant le début de votre cure. En aucun cas nous ne pourrions vous conseiller un médecin en particulier, vous devez effectuer votre choix vous-même. (voir liste complète ci-dessous ou sur le site www.thermes-bareges.com).

A Barèges	
Docteur PETREA	05 62 25 70 69
A Luz St-Sauveur (7 km)	
Docteur DUCROT	Groupe
Docteur MEMAIN	Médical
Docteur MOINARD	05 62 92 80 85
Docteur MORIGNY	05 62 92 85 61

THERMES DE BAREGES-BARZUN

Saison thermale du 06 mai au 26 octobre 2019

Votre hébergement

- Hôtel Camping Camping-car Famille Domicile Chambres d'hôtes Résidence secondaire
 Location Meublé par particulier Location Meublé par agence

Adresse complète :

Commune :

Personne à contacter en cas de besoin

Nom/Prénom : Téléphone :

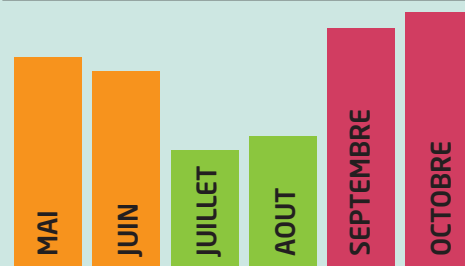
Comment avez-vous connu les Thermes de Barèges-Barzun ?

- Médecin Presse Famille, amis Internet Salons Autre (préciser) :

RÉSERVATION DE MA CURE

- Mon médecin traitant remplit mon « Questionnaire de prise en charge » – j'envoie mon « Questionnaire de prise en charge » à ma caisse d'affiliation, ma caisse me renvoie une « Prise en charge administrative de cure thermale et facturation ».
- Après avoir fixé mes dates de cure, je prends RDV avec le médecin thermal (voir liste au recto) et si besoin, je me présente avec le courrier du médecin traitant et les éventuels radios ou résultats d'examens.
- **Afin que votre réservation puisse être définitivement enregistrée, merci de nous retourner la présente fiche dûment complétée et signée, accompagnée d'un chèque de 70 € par personne (sauf prise en charge 100 % CMU article 115, sur justificatifs), à l'ordre du Trésor Public. Les arrhes de réservation seront déduites de votre reste à charge.**
- Important : si vous venez avec d'autres curistes et que vous souhaitez avoir une date et des horaires identiques, les fiches de réservation de cure devront nous parvenir en même temps. Si les demandes sont séparées, elles risquent de recevoir des réponses différentes.
- Conformément à la réglementation européenne et nationale, et aux dispositions de l'article L.121-20 du Code de la consommation, le curiste-client dispose, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, d'un droit de rétractation sans pénalité de quatorze (14) jours ouvrables à compter de sa demande de réservation de cure. En cas d'annulation au-delà de ce délai légal, les arrhes versées seront remboursées déduction faite de 35€ de frais d'annulation. Sur présentation d'un certificat médical justifiant l'annulation, les arrhes seront intégralement remboursées.

Répartition de la fréquentation



A

Le

Signature

MON TROUSSEAU DE CURE

Un peignoir et 3 draps de bain par jour vous seront fournis pour tous vos soins.

Par mesure de sécurité, d'hygiène et pour votre confort, n'oubliez pas de vous munir :

- d'un ou deux maillots de bain, un bonnet de bain
- des sandales anti-dérapantes (usage strictement réservé aux soins et déplacements à l'intérieur des Thermes)
- d'un euro ou d'un jeton métallique

Ces articles sont en vente à la boutique de Cieléo le spa et les thermes de Barèges.

MON ARRIVÉE

- Papiers à fournir lors de votre inscription :
 - Le volet n°2 de votre prise en charge
 - L'ordonnance médicale du médecin thermal
 - la confirmation de ma réservation de cure



CIELEO - THERMES DE BARÈGES/BARZUN

Rue Ramond - 65120 Barèges

Tél. : 05 62 92 68 02 • Email : contact@cieleo-bareges.com

www.cieleo-bareges.com

